

● Pilotage de la formation professionnelle - Parcours 5 jours

Cette formation vise le bloc 6 de la certification RNCP35878 enregistrée auprès de France Compétence par SUP des RH.

PUBLIC

Chargés des ressources humaines -
Collaborateurs de la fonction RH -
Toute personne souhaitant maîtriser
la gestion de la formation en
entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir validé un diplôme ou titre de
niveau 5

Le candidat ne correspondant pas à
ces critères peut demander une
étude en commission pour la
Validation des Acquis Professionnels
(VAP)

LES POINTS FORTS

Le bloc de compétences est validé
par un certificat reconnu et
finançable par le CPF.

Chaque certificat de compétences a
une reconnaissance propre, il atteste
que vous possédez les compétences
requis sur le domaine
professionnel validé.

Vous pouvez aussi préparer le Titre
Chargé(e) des Ressources
Humaines dans son intégralité en
validant les 7 blocs de compétences
progressivement sur 5 ans.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- La réussite à l'épreuve certificative
permet la validation du bloc 6 de
la Certification RNCP35878
"Chargé des ressources
humaines". Attention un bloc ne

Code
1944

Durée
**5
jours**

Tarif Inter*
**3 886 €
HT**

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Appliquer la réglementation de la formation professionnelle continue
- Optimiser les différents dispositifs de la formation continue et gérer le budget formation
- Gérer le plan de développement des compétences

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Réglementation de la formation professionnelle : obligations, financements et dispositifs à jour (3 jours)

Comprendre le cadre légal et les acteurs clés

- Évolution du droit de la formation : la loi de 2018 mise en perspective, les décrets et jurisprudences récentes
- Gouvernance : France Compétences, OPCO, Transitions Pro
- Certification Qualiopi : obligations pour qui et pourquoi, périmètre et audits
- Synthèse collective : validation individuelle des éléments les plus éclairants

Maîtriser les règles de financement de la formation professionnelle

- Contribution unique, versements volontaires et obligations conventionnelles
- Financement du plan de développement des compétences
- Prise en charge des dispositifs alternance (apprentissage, professionnalisation, Pro-A)
- Atelier "to do list" : les éléments à valider auprès des financeurs et les applications à mettre en œuvre dans mon entreprise

Analyser les dispositifs d'accès à la formation

- Construire le plan de développement des compétences : les bonnes questions à se poser et les modalités de mise en œuvre
- Règles relatives à l'entretien professionnel et respecter ses obligations de formation

constitue pas une certification.
Pour obtenir la certification du titre RNCP35878 "Chargé des ressources humaines", il faut valider ses 7 blocs.

- Examen organisé par l'organisme certificateur Sup des RH :
 - ▶ En ligne ou en présentiel d'une durée de 3 heures
 - ▶ Une durée maxle de 5 ans pour valider l'intégralité du titre
- Taux de réussite des apprenants Lefebvre Dalloz Compétences à la certification : 100%

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Intégrer les différents dispositifs à son investissement formation : construire
 - une stratégie CPF, comprendre l'intérêt du Projet de Transition Professionnelle (PTP) et de Transitions Collectives
- Dispositif démissionnaire
- Atelier "to do list" : les modifications à apporter à la pratique de mon entreprise et les points de vigilance à remonter

Sécuriser les pratiques RH et formation

- Définition légale de l'action de formation et son impact opérationnel ?
- Quelles règles pour : AFEST, FOAD, bilans de compétences, VAE ?
- Sanctions, contrôles, audit OPCO et obligations employeurs ?
- Atelier "to do list" : les repères à partager en interne et les processus à mettre en place

Construire sa feuille de route interne

- Identification des écarts et points de vigilance
- Rédaction d'un plan d'actions à mettre en œuvre
- Conseils personnalisés selon le contexte de chaque entreprise
- Synthèse : partage des actions individuelles à mettre en oeuvre
Gestion administrative et financière de la formation (2 jours)

Distinguer les acteurs et les enjeux relatifs à la fonction formation

Décrire le secteur de la formation professionnelle

- Identification des principaux acteurs du système de la formation : financeurs, prestataires de formation, Etat, partenaires sociaux...
- Les missions des acteurs externes à l'entreprise : savoir les solliciter selon leur champ d'intervention
- Exercice pratique collectif : réaliser une cartographie des acteurs comptant le secteur de la formation professionnelle

Analyser les fonctions de chaque acteur de la formation dans l'entreprise

- Identification des obligations de l'entreprise en matière de formation
- Les missions ainsi que les compétences du collaborateur en charge de la gestion de la formation
- Identification des principaux acteurs de la formation au sein de l'entreprise
- Exercice pratique collectif : identifier les principaux acteurs de la formation au sein de l'entreprise et leurs missions

Comparer les dispositifs de formation CPF, projet de transition professionnelle (PTP), alternance et leurs modes de financement

- Jeu pédagogique collectif : cartographier les différents dispositifs de formation existants à votre connaissance

Examiner les caractéristiques du CPF et projet de transition professionnelle (PTP) ainsi que leurs modalités de mise en place

- Principales caractéristiques du CPF : bénéficiaires, alimentation et gestion des compteurs
- Formations éligibles et financement
- Mise en œuvre et gestion du CPF par le salarié au travers de la plateforme
- CPF co-construit : modalités de mise en œuvre
- Projet de transition professionnelle (PTP) : public cible, mise en œuvre...
- Quid du rôle à jouer par l'entreprise dans la mise en œuvre du CPF ?
- Exercice pratique : intégrer le CPF dans les politiques de formation en entreprise

Analyser les modalités de l'alternance

- Financement de l'alternance
- Principaux acteurs : opérateurs de compétences, CFA, alternants et entreprises
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : cadre juridique, montage du dossier, gestion
- Pro-A ou alternance pour certains des salariés
- Avantages et limites des différents contrats
- Exercice pratique : identifier les enjeux de l'entreprise face à l'alternance
- Mise en situation : identifier les règles de prise en charge des OPCO en fonction de mon organisation

Gérer la formation en entreprise : de la création du plan de développement des compétences à la gestion administrative

- Jeu pédagogique collectif : établir le calendrier type d'un plan de développement des compétences

Elaborer le plan de développement des compétences

- Etapes de l'élaboration du plan : calendrier, acteurs internes et externes
- Construction et élaboration du plan
- Plan prévisionnel, bilans annuels et documents obligatoires à remettre au CSE
- Indicateurs et tableaux de bord
- Atelier « Plan de développement des compétences » : analyser un plan de développement des compétences

Préciser la gestion logistique, organisationnelle et administrative

- Obligations et documents, optimisation d'un dossier formation
- Gestion des inscriptions et des organismes de formation
- Suivi logistique : convocation, feuille d'émargement, attestation formation...
- Classement et optimisation du temps : classement électronique, plan de classement évolutif
- Plannings et tableaux de bord internes
- Suivi des évaluations et archivage
- Partage d'expériences : quels outils et processus administratifs mettre en place pour gérer efficacement la formation ?

Modalités d'évaluation du bloc certifiant

Organisé par le certificateur SUP des RH :

- Un examen en ligne ou en présentiel d'une durée de 3 heures
- Une durée maximale de 5 ans pour valider l'intégralité du titre

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

